

INNOVATION Une start-up de Neode lance un produit qui pourrait révolutionner la médecine esthétique: un stylo ultraprécis pour injecter de la toxine botulique.

Un injecteur de botox neuchâtelois

VIRGINIE GIROUD

Des visages figés? Des séances de retouches interminables pour tenter de corriger un surdosage de produits chimiques? Comment en finir avec les fréquents ratages liés à l'injection de toxine botulique, substance anti-âge plus connue sous le nom de botox?

Des chercheurs basés à Neuchâtel ont développé un outil qui pourrait révolutionner l'univers de la médecine esthétique, en pleine expansion. L'ustensile s'appelle le Juvapen, une sorte de seringue électronique permettant aux professionnels d'injecter des doses de botox extrêmement précises, grâce à un moteur miniature.

Ce stylo est né dans le bâtiment de Microcity, au sein du parc d'innovation Neode, où la jeune société Juvaplus s'est installée en 2014. Après deux ans de recherches, la start-up composée d'une dizaine de collaborateurs a commercialisé cet été le Juvapen, un outil qui s'adresse aux médecins et dermatologues de toute la Suisse et d'Europe.

«Le botox est une substance qui fige les muscles», explique Edouard Legrand, responsable marketing de Juvaplus. «Quand on injecte sur les rides du visage, il est important d'être précis. Aujourd'hui, la tendance est aux injections discrètes, les adeptes veulent des résultats naturels. Le succès d'un traitement dépend de l'exactitude de la dose injectée.»

Moins de retouches

Actuellement, les spécialistes de médecine esthétique utilisent des seringues standards, le plus souvent manuelles, pour



Edouard Legrand, responsable du marketing de la start-up Juvaplus, présente l'injecteur électronique de botox conçu à Neuchâtel. CHRISTIAN GALLEY

«**Aujourd'hui, la tendance est aux injections discrètes. Les adeptes du botox veulent des résultats naturels.**»

ÉDOUARD LEGRAND RESPONSABLE MARKETING DE JUVAPLUS SA

administrer le produit anti-âge. «A la main, même les médecins les plus expérimentés n'arrivent pas à injecter toujours la même dose.

Dans 5 à 10% des cas, le patient doit subir des retouches.»

Et avec le stylo créé par des ingénieurs de Neuchâtel? Son cla-

vier électronique permet de sélectionner le dosage puis, grâce à une simple pression, d'injecter la quantité voulue pour respecter le plan d'injection.

Résultats: selon les médecins de référence qui ont testé le produit durant sa phase d'élaboration, la précision permet d'éviter quasi totalement les retouches. «Chaque microgouttelette peut être répliquée à l'identique. Le risque de surdosage est évité et les résultats nettement améliorés», annonce Edouard Legrand.

De plus, les médecins ont constaté une forte réduction de la douleur lors de l'injection, ainsi qu'une diminution des effets secondaires tels que les rougeurs. «Les spécialistes qui ont testé notre nouveauté ne peuvent plus s'en passer», se réjouit Edouard Legrand.

La Suisse riche en cliniques

L'injecteur de botox est vendu aux professionnels au prix de 3300 francs. Les professionnels en médecine esthétique démontrent déjà un engoue-

ment certain pour cette innovation miniature.

«La Suisse représente un marché très intéressant dans le domaine de l'esthétique. La Romandie est particulièrement riche en cliniques», commente le responsable marketing de Juvaplus, société qui a su flairer le potentiel d'innovation dans ce marché en pleine croissance.

Juvaplus a été fondée en 2011 à Genève par Bernard Legrand, le père d'Edouard Legrand, un économiste qui s'est spécialisé dans la miniaturisation d'outils médicaux. Le premier produit commercialisé par la société s'appelait le Fillerpen, un injecteur d'acide hyaluronique, gel de comblement utilisé surtout sur le bas du visage.

Le soutien de l'EPFL

Pour ce premier produit, Juvaplus a travaillé avec l'EPFL et a bénéficié du soutien de la Commission pour la technologie et l'innovation. «Lorsque l'EPFL a ouvert son antenne de Microcity à Neuchâtel en 2014, nous avons eu l'opportunité de déménager et de nous agrandir», raconte Edouard Legrand. «Grandir au sein de Neode nous a permis de développer des synergies avec d'autres sociétés et de nous inspirer du savoir-faire de la tradition horlogère en termes de précision et de miniaturisation.»

Le dynamisme économique du canton de Neuchâtel ne faiblit pas. La société Juvaplus planche déjà sur d'autres produits dans le domaine de l'esthétique. Concurrence oblige, les projets resteront secrets. Aussi secrets que l'usage du botox au sein de la population. ●

VOTATIONS

Procédure pénale contre Frédéric Hainard classée

Pour le Ministère public neuchâtelois, rien ne permet de penser que Frédéric Hainard aurait effectivement pu voter à de nombreuses reprises en vue du scrutin de dimanche, comme il l'avait affirmé (notre édition du samedi 17 septembre). La procédure a été classée.

A la suite de la plainte du Conseil d'Etat neuchâtelois relative aux déclarations faites par Frédéric Hainard sur Facebook, selon lesquelles il aurait voté au moins 267 fois, le Ministère public avait ordonné l'ouverture d'une enquête pour déterminer s'il y avait eu fraude électorale ou captation de suffrages.

Auditionné, Frédéric Hainard a confirmé, comme il l'avait déjà fait sur sa page Facebook, que son intervention n'était qu'une provocation en lien avec le recours qu'il avait déposé, ainsi que deux autres personnes, après les élections communales de La Chaux-de-



Frédéric Hainard n'a pas voté à plusieurs reprises. ARCHIVES

Fonds. Ce recours était lié au fait qu'une même personne aurait voté à plusieurs reprises pour un même candidat.

Aucun élément ne permet de penser que Frédéric Hainard aurait effectivement pu voter à de nombreuses reprises. Le Ministère public a donc classé la procédure.

Quant à la procédure relative au scrutin communal, elle est toujours en cours. Les analyses scientifiques ont confirmé les soupçons de la chancellerie. Une quarantaine de bulletins auraient été remplis par la même personne. ● SGI - RÉD

CANTON DE NEUCHÂTEL Pour les professionnels, les sportifs, les promeneurs...

Des «Points T» en cas d'accident en forêt

Les travaux forestiers figurent parmi les plus dangereux, et il arrive que, malgré les mesures prises en termes de prévention, des accidents se produisent. Dans ces moments-là, le temps de réaction et la rapidité d'intervention sont des facteurs capitaux, voire vitaux. L'Etat de Neuchâtel a ainsi développé un réseau de points de rencontre, dit «Points T», afin que les forestiers et les premiers secours puissent se retrouver rapidement en cas d'intervention urgente. Il s'agit d'un moyen supplémentaire de se rendre dans les meilleurs délais au secours des blessés.

Définition d'un réseau

Les situations vécues et l'expérience acquise ont en effet démontré qu'il n'est souvent pas facile pour les secouristes de trouver un lieu d'accident en forêt, et que les moyens techniques à disposition, tels que les systèmes de géolocalisation et l'hélicoptère, ne sont pas toujours utilisables ou opérationnels. A



Les accidents en forêt (ici un exercice à La Sagne) se produisent dans des lieux qu'il est parfois difficile de trouver. CHRISTIAN GALLEY

l'instar d'autres pays et d'autres cantons suisses, l'Etat de Neuchâtel a dès lors décidé de mettre en place ce réseau de points de rencontre permettant aux forestiers et aux premiers secours intervenant par voie terrestre de se retrouver rapidement et sans risque d'erreur en cas d'urgence.

Pour mener à bien ce projet, un groupe de travail a été créé,

composé de professionnels des premiers secours et de la forêt. Un réseau a été défini, et l'emplacement des points qui le composent a été reporté sur des cartes topographiques. Le dispositif est désormais opérationnel.

Le personnel recevant les appels, les secouristes et les forestiers professionnels directe-

ment concernés ont reçu les informations et la formation nécessaires à l'utilisation de ces points de ralliement. Des cours seront régulièrement organisés afin d'élargir le cercle des initiés et de rafraîchir les connaissances acquises.

Cet «outil», initialement conçu pour le domaine forestier, se veut ouvert et utile à tout un chacun, tant au personnel d'entreprises également actives dans le terrain qu'aux sportifs et autres personnes exposées à un accident dans le cadre de leurs loisirs. Tous les intéressés peuvent donc consulter les données géographiques sur le site internet du Service cantonal de la faune, des forêts et de la nature (à l'adresse www.ne.ch/secours-forets), ainsi que sur le géoportail du Système d'information du territoire neuchâtelois (<http://sitn.ne.ch/theme/forets>, sous «premiers secours»).

Ces données sont également accessibles par téléphone mobile. ● RÉD - COMM